

BILL S-29

*Voir*

Loi sur la production et la  
conservation du pétrole et du gaz

BILLS

C-153 -Loi modifiant la Loi sur les  
lieux et les monuments  
historiques 248-253

S- 29 -Loi concernant la production  
et la conservation du pétrole  
et du gaz dans le territoire  
du Yukon et les Territoires  
du Nord-Ouest 643-750,793-829

CAP

*Voir*

Canadian Arctic Producers

CENC

*Voir*

Commission d'énergie du Nord canadien

CANADA, RÈGLEMENT SUR LES TERRES  
PÉTROLIFÈRES ET GAZIFÈRES DU

Encouragement à développement du  
Grand Nord 201  
Exploitation canadienne, Article 55 226,228-229  
Origine 213  
Panarctic Oils Ltd., assistance 201  
Permis de prospection,  
concessions, baux 202-205,207,208,  
212-213,215-217,  
226-232,234,235,  
653-654  
Redevances, taux des 228,229,231,232  
Stimulants à l'exploitation 226-227

CANADIAN ARCTIC PRODUCERS

Articles d'artisanat indiens 324,338-341,472-  
474  
Budget, déficit 482-487,(28-8)  
Confection vêtements esquimaux 462,467  
Conseil d'administration 478-479